



GLOBAL JOURNAL OF MANAGEMENT AND BUSINESS RESEARCH: B
ECONOMICS AND COMMERCE

Volume 14 Issue 1 Version 1.0 Year 2014

Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal

Publisher: Global Journals Inc. (USA)

Online ISSN: 2249-4588 & Print ISSN: 0975-5853

De La Compétitivité Des Entreprises À La Compétitivité De L'ue: Défis et Avenir

By Par Matouk Belattaf, Abdenour Mouloud & Sylia Belattaf

Université de Béjaïa, Algeria

Summary- Since 2008, the EU (European Union) and the global economy through a deep economic and financial crisis. With the first signs of recovery emerged from the first half of 2010, developments and the rapidly changing global market stress the importance of maintaining competitiveness. The annual reports for 2009 and 2010 on competitiveness have focused on potential impacts of the economic recession on productivity and future determinants EU competitiveness in global markets (changes in the structure of trade and chains supply of the EU, R & D and innovation of foreign companies in the EU, the European competitiveness in key enabling technologies, innovation and competitiveness in the creative industries) .

Along these lines, many countries, including emerging, experiencing unprecedented performance and display substantial competitiveness in some sectors where the EU sometimes feels challenged, even threatened. That earned him a diverse reaction to revive its economy and improve its competitiveness to stay in the global economy.

Keywords: competitiveness, enterprises, eu, innovation, determinants, productivity.

GJMBR-B Classification: JEL Code: B22



Strictly as per the compliance and regulations of:



De La Compétitivité Des Entreprises À La Compétitivité De L'ue: Défis et Avenir

Par Matouk Belattaf ^α, Abdenour Mouloud ^σ & Sylia Belattaf ^ρ

Résumé- Depuis 2008, l'UE (Union européenne) et l'économie mondiale traversent une crise économique et financière profonde. Avec les premiers signes de reprise apparus dès le 1^{er} semestre 2010, les évolutions et la mutation rapide du marché mondial soulignent l'importance du maintien de la compétitivité. Les rapports annuels de 2009 et 2010 sur la compétitivité se sont intéressés aux répercussions potentielles de la récession économique sur la productivité et aux futurs facteurs déterminants pour la compétitivité de l'UE sur les marchés mondiaux (modification de la structure des échanges et des chaînes d'approvisionnement de l'UE, activités de R&D et d'innovation des entreprises étrangères au sein de l'UE, compétitivité européenne dans les technologies génériques clés, innovation et compétitivité dans les industries créatives....).

Dans ce sillage, de nombreux pays, émergents notamment, connaissent des performances sans précédent et affichent des compétitivités substantielles dans certains secteurs où l'UE se sent parfois concurrencée, voire même menacée. Ce qui lui a valu une réaction plurielle pour relancer son économie et améliorer sa compétitivité pour se maintenir dans l'économie mondiale.

Quatre points seront traités: compétitivité et contexte mondial; performances générales de la compétitivité et sa mesure dans les entreprises européennes ; situation de la compétitivité des entreprises européennes ; mesures pour l'amélioration ; synthèse des recommandations.

Mots-clés : compétitivité, entreprises, ue, innovation, déterminants, productivité.

Summary- Since 2008, the EU (European Union) and the global economy through a deep economic and financial crisis. With the first signs of recovery emerged from the first half of 2010, developments and the rapidly changing global market stress the importance of maintaining competitiveness. The annual reports for 2009 and 2010 on competitiveness have focused on potential impacts of the economic recession on productivity and future determinants EU competitiveness in global markets (changes in the structure of trade and chains supply of the EU, R & D and innovation of foreign companies in the EU, the European competitiveness in key enabling technologies, innovation and competitiveness in the creative industries) .

Along these lines, many countries, including emerging, experiencing unprecedented performance and display substantial competitiveness in some sectors where the EU

sometimes feels challenged, even threatened. That earned him a diverse reaction to revive its economy and improve its competitiveness to stay in the global economy.

Four points will be discussed: competitiveness and global context; overall performance of the competitiveness and extent European companies; situation of the competitiveness of European enterprises, measures for improvement; summary of recommendations.

Keywords: competitiveness, entreprises, eu, innovation, determinants, productivity.

I. INTRODUCTION

L'UE et l'économie mondiale sont profondément bouleversées par la crise économique et financière, depuis 2008. Avec les signes de reprise dès 2010, l'évolution et la mutation rapide du marché mondial soulignent l'importance du maintien de la compétitivité. Les rapports de 2009 et 2010 mettaient en exergue les répercussions potentielles de la récession sur la productivité et les facteurs déterminants de la compétitivité de l'UE sur les marchés mondiaux (modification de la structure des échanges, R&D et innovation, compétitivité de l'UE dans les technologies clés....).

Dans ce contexte, de nombreux pays émergents connaissent des performances et affichent des compétitivités substantielles concurrençant l'UE. D'où la réaction plurielle pour relancer son économie et améliorer sa compétitivité pour se maintenir dans l'économie mondiale.

Nous traiterons les points suivants : de la compétitivité et du contexte mondial (1); Performances générales en matière de compétitivité et sa mesure dans les entreprises européennes (2) ; Situation de la compétitivité des entreprises européennes : mesures et secteurs pour améliorer la compétitivité des entreprises (3) ; Synthèse et recommandations (4)

a) De la compétitivité et du contexte mondial

Depuis plus de deux décennies, la compétitivité est devenue le maître-mot aussi bien des entreprises que des territoires. Corrélée directement avec la mondialisation croissante, la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires, voire même leur compétitivité, s'invitent dans l'espace mondial et dans les stratégies des entreprises pour devenir le leitmotiv.

i. De la compétitivité en général

Le terme compétitivité, du latin *competere*, évoque l'idée de rechercher ensemble et désigne

Author ^α: Professeur d'Economie à la FSECG – LED – Université de Béjaïa. e-mail : matoukb@yahoo.fr

Author ^σ: Doctorant, à la FSECG – LED – Université de Béjaïa. e-mail : mouloudabdenour@yahoo.fr

Author ^ρ: Etudiante Master1 « Monnaie, Banque, Environnement International », FSECG – Université de Béjaïa. e-mail: sylia.bela@gmail.com

l'aptitude à affronter la concurrence et à rivaliser avec autrui des situations. Le concept de compétitivité est complexe et possède diverses définitions souvent utilisées pour exprimer différentes situations⁴, toutes proches l'une de l'autre: « La compétitivité est la capacité à fabriquer des biens et des services qui répondent aux exigences des marchés internationaux, tout en offrant aux citoyens un niveau de vie qui tout à la fois s'élève et puisse être préservé à long terme ». Elle désigne également « la capacité d'entreprises, d'industries, de régions, de nations ou d'ensembles supranationaux de générer de façon durable un revenu et un niveau d'emploi relativement élevé, tout en étant restant exposés à la concurrence internationale ».

Employée souvent par les économistes, la notion a été initialement définie et appréhendée au niveau de l'entreprise, puis transposée au plan macroéconomique, au niveau d'un secteur d'activité ou d'un pays. On distingue 2 types de compétitivité : compétitivité de l'entreprise et celle d'un territoire ou pays (Belattaf, 2009)².

La compétitivité d'une entreprise représente ses performances à long terme, sa croissance, selon 3 critères: prix, qualité, coût. Une entreprise compétitive est celle qui obtient des résultats supérieurs à la moyenne. L'examen des forces et faiblesses de l'entreprise dans un secteur se réfère aux pratiques les plus performantes. In fine, la compétitivité s'exprime au niveau du produit. On distingue la compétitivité-prix et la compétitivité hors prix.

La compétitivité-prix se rapporte à des produits substituables entre eux, rivalisant par les prix et exprime la structure des prix et coûts d'une économie par rapport à celle de ses partenaires commerciaux³. Elle repose sur le taux de change, coûts internes, coûts salariaux....

La compétitivité hors-prix concerne l'ensemble des déterminants hors-prix de la compétitivité : savoir-faire, qualité, spécialisation, flexibilité, innovation, différenciation.....

L'expression compétitivité des territoires (Porter, 1990) est devenu un maître-mot des politiques publiques. La compétitivité concerne la capacité des territoires à contribuer à la création et au développement d'activités économiques, à attirer et retenir les hommes et les capitaux. La compétitivité la plus connue est celle qui s'exerce entre les nations : elle passe par de multiples leviers, comme la fiscalité, la manipulation des

taux de change, la flexibilité des ressources...

Quant à la compétitivité d'un territoire, région ou pays, elle peut être appréciée par le niveau de vie de ses habitants (PIB/hab.). Pour l'OCDE et l'UE, c'est « la capacité de produire des biens et services qui passent le test des marchés internationaux, tout en maintenant des niveaux de revenus élevés et durables », ou « la capacité des entreprises, des régions, des nations ou des zones géographiques supranationales d'engendrer, tout en étant exposées à la concurrence internationale, des niveaux de revenu et d'emploi relativement élevés⁴ ».

La compétitivité nationale considère les facteurs de niveau de vie de la population : croissance, emploi et répartition du revenu. La compétitivité du territoire, liée à son attractivité, sa capacité d'attirer des activités sur son sol. Pour Krugman (Krugman, 1994), « la compétitivité ne serait que le mot poétique pour exprimer la productivité d'un pays ».

■ La compétitivité globale d'un pays

L'UE dans son agenda de Lisbonne de l'an 2000, considère la compétitivité d'un pays est sa : « capacité à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leurs procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale »

La compétitivité d'un territoire est liée à son attractivité et donc à sa faculté à attirer sur son sol des activités mais aussi sa capacité à contribuer à l'amélioration du bien être de sa population.

ii. *Les déterminants de la compétitivité d'un territoire*

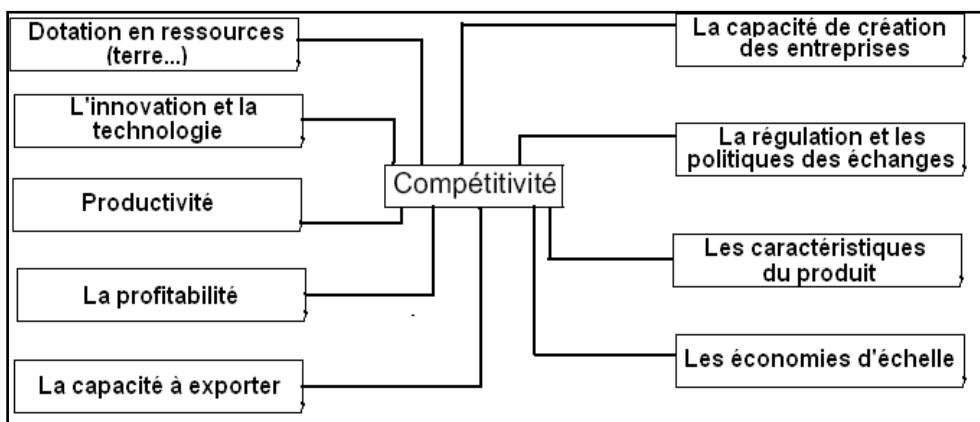
Le forum économique mondial (WEF) considère 8 indicateurs composites de compétitivité: ouverture; gouvernement; finance; infrastructures; technologie; management; travail; institutions, totalisant 73 variables. L'évolution du PIB/hab. et les parts de marché constituent des indicateurs synthétiques de la compétitivité nationale.

¹ M. Debonneuil et L. Fontagné Rapport du Conseil d'Analyse Economique sur la compétitivité, 2003

² Belattaf M, « De la compétitivité d'un pays : cas de l'Algérie », in Les Annales de l'Université de Valahia de Targoviste (Roumanie), XVI^{ème} Année – N° 25 – 2009, p101.

³ Muchielli JL, « la compétitivité : concept, indicateurs et déterminants », ACCOMEX, n°44 ; 2002, in http://team.univ-paris1.fr/teamperso/mucchieli/jlm_doc_ecointer_lecon5.pdf

⁴ OCDE, Industrial competitiveness, Paris 1996, & 6^{ème} rapport périodique sur la situation socioéconomique et le développement des régions de l'UE ; partie 2, les facteurs qui sous-tendent la compétitivité, pp 75 et suivantes.



Graphique 1 : Les déterminants de la compétitivité

Source: élaboré par les auteurs

Les déterminants de la compétitivité économique

- o la capacité d'innovation : Avec la concurrence acharnée et la guerre des prix, différencier ses produits et innover : innovation technologique, commerciale ou organisationnelle.
- o la productivité : seul indicateur de compétitivité est bien la productivité, pour Krugman.
- o la profitabilité : une entreprise compétitive est celle qui fait des profits.
- o Il y a aussi la part de marché, la capacité à exporter et capacité de création des entreprises

Les déterminants de la compétitivité sociale

L'amélioration de bien-être social durablement, signifie la compétitivité d'une société. En effet plusieurs indicateurs peuvent indiquer cette situation : taux de chômage, PIB/hab, seuil de pauvreté, taux de scolarisation...

iii. Du contexte mondial

À l'exception du ralentissement de 2001, la période 1995-2006 est marquée par la stabilité des pays industrialisés. L'UE y a connu une croissance durable, une participation accrue à l'emploi et une augmentation du revenu par habitant. Aux États-Unis et dans certains pays européens, cette stabilité cachait toutefois une accumulation de déséquilibres significatifs qui ont finalement conduit à une récession d'une gravité sans précédent depuis les chocs pétroliers des années 1970. En 2009, à l'exception de la Pologne, la production de tous les pays de l'UE, a connu une baisse: 3 % en Belgique et en France et des baisses à deux chiffres pour l'Irlande et les pays baltes.

Cette récession mondiale est inhabituelle et concomitante avec effondrement des économies de tous les pays industrialisés : forte baisse de l'activité économique et ampleur de son incidence.

Le Rapport 2009 sur la compétitivité s'est intéressé aux répercussions potentielles de la récession sur la compétitivité. Il concluait que la récession ne

devait pas nécessairement avoir un impact négatif sur le rythme de l'évolution technique; une récession procède de deux types de mécanismes: ceux qui influent négativement sur l'efficacité économique, mais aussi ceux qui renforcent notre capacité à accroître la productivité future. En effet, la période de croissance de 2000-2007 a aussi été une période de déséquilibres grandissants : le secteur immobilier aux USA et Europe (Irlande, RU, Espagne, Danemark) par un fort investissement dans le logement/PIB.

Quant au Rapport 2010, il examine l'impact potentiel des années de croissance, particulièrement l'éventuel impact des déséquilibres grandissants sur la compétitivité à travers la dérive des prix et des salaires ou l'affectation de l'investissement. Avec l'expansion, certains pays ont enregistré une augmentation de leurs coûts salariaux unitaires, aux effets mais moins significatifs à celui lié aux augmentations du niveau général des prix. Il est difficile de prouver que les années de croissance ont affecté la compétitivité, mais la sortie de la crise passera sans doute par un lent processus d'ajustement dans certains pays de l'UE.

b) Les performances générales en matière de compétitivité et leur mesure dans les entreprises européennes

La compétitivité d'un pays est la capacité des entreprises implantées sur son sol à affronter avec succès la concurrence sur les marchés national et étranger. Première puissance exportatrice mondiale, l'UE risque de voir sa compétitivité s'éroder en raison du ralentissement des gains de productivité, du retard pris dans la compétition technologique et d'un environnement économique moins propice au développement des entreprises dans certains Etats. Dans ce contexte, il est important qu'ils prennent leurs responsabilités dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

i. Mesurer la compétitivité des entreprises européennes: productivité, performances à

l'exportation, environnement économique

La capacité des entreprises dans l'UE à affronter avec succès la concurrence internationale sur le marché national et extérieur peut être mesurée de différentes façons.

Une 1^{ère} mesure de la compétitivité est la productivité de la main d'œuvre. La productivité européenne par personne occupée est inférieure de

26,7% à celle des Etats-Unis et légèrement supérieure à celle du Japon. Le plus faible nombre d'heures travaillées dans les pays européens n'explique qu'un tiers du différentiel entre l'UE et les USA. En outre, les gains de productivité ont ralenti en Europe entre 1996 et 2005 : 1,4% en moyenne annuelle dans l'UE) contre 2,1% aux USA, fragilisant la compétitivité de l'économie communautaire (tableau 1).

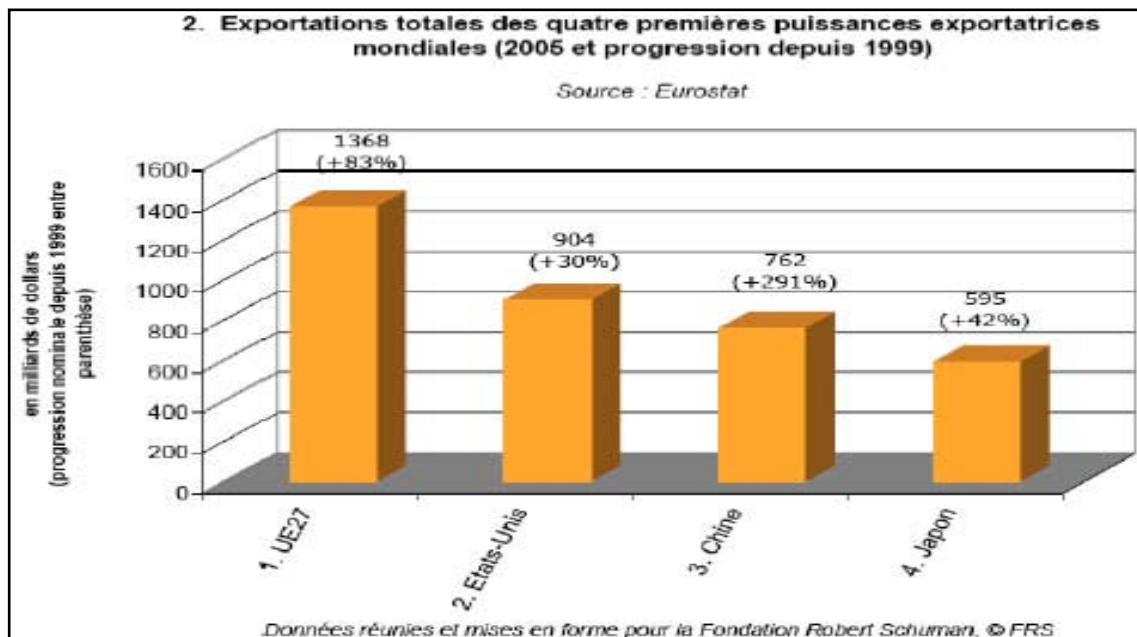
Tableau 1 : Productivité de la main d'œuvre

	Productivité de la main d'œuvre par personne occupée en \$ ppa (2005)	Taux de croissance moyen de la productivité de la main d'œuvre par personne occupé	Nombres d'heures travaillées par personne occupée (2005)
Zone euro	68,485	0,9	1 554
UE25	64,310	1,4	1 624
Etats-Unis	87684	2,1	1 919
Japon	62,665	1,4	1 749
Canada	67,298	1,3	1 782
Sources	Groningen Growth and Development Center	Groningen Growth and Development Center	Eurostat

Source: Selon la lettre de la Fondation Robert Schuman, 30 avril 2007

La 2^{ème} considère les performances à l'exportation de l'industrie européenne en étant le 1^{er} exportateur mondial de biens manufacturés devant les USA, Chine et Japon. Ses exportations sont accrues de 82% entre 1999 et 2005 et l'industrie européenne fait

mieux. Mais l'expansion rapide chinoise inquiète tout le monde, en triplant ses exportations de produits manufacturés de 1999 à 2005 et devient aujourd'hui la 2^{ème} économie mondiale.



Graphique 2 : Les exportations des 4 premières puissances exportatrices mondiales (1999-2006)

Source: Eurostat et Fondation Robert Schuman, 30 avril 2007.

La 3^{ème} mesure concerne l'environnement économique et son influence sur la compétitivité des entreprises. Elle est affectée par l'évolution du taux de change, l'inflation et les coûts salariaux. La compétitivité-prix reflète ainsi la capacité à conquérir des parts de marché avec un niveau de prix plus faible

que les concurrents. Une inflation plus faible qu'à l'étranger et la dépréciation de la monnaie par rapport aux monnaies étrangères engendrent l'amélioration de la compétitivité-prix. Quant à la compétitivité-coût, elle dépend de l'évolution du taux de change corrigée de l'augmentation du coût unitaire du travail.

Le tableau 3 ci-dessous, montre que la compétitivité-prix et la compétitivité-coût de l'UE et de la zone euro se sont dégradées depuis 1999, par contre, celles du Japon, de la Chine et des USA se sont améliorées. Entre les pays de la zone euro, les différences s'expliquent uniquement par l'évolution de l'inflation et des coûts unitaires du travail dans la mesure où ces pays partagent la même monnaie et donc le même taux de change.

Tableau 2 : Suppression d'emplois dans les entreprises de l'UE (selon restructuration)

Type de restructuration	Volume en %
1. Restructuration	70 %
2. Faillite/fermeture de site	13 %
3. Délocalisations	7 %
4. Fusion/ Acquisition	6 %
5. Autres	3 %
6. externalisation	1 %
Total	100 %

Sources: constitué à partir du graphique de « European monitoring center on Change » et FRS, avril 2007

Tableau 3 : La compétitivité de l'environnement économique et du climat des affaires

	Classement selon la compétitivité de l'environnement économique en 2006 (124 pays)	Classement selon la facilité de faire les affaires ne 2006	Compétitivité prix-taux de change effectif réel en 2005 (indice 100 en 1999)	Compétitivité coût-taux de change réel en 2005 (indice 100 en 1999)
Allemagne	8	21	98,29	93,24
Autriche	17	30	98,97	95,87
Belgique	20	20	102,66	101,70
Chypre	46	Nd	105,63	105,00
Danemark	4	7	102,41	104,77
Espagne	28	39	108,95	108,49
Estonie	25	17	106,64	107,98
Finlande	2	14	98,84	104,05
France	18	35	101,88	102,31
Grèce	47	109	101,05	103,93
Hongrie	41	66	130,73	149,27
Irlande	21	10	117,03	116,80
Italie	42	82	104,49	110,64
Lettonie	47	24	97,16	91,51
Lituanie	40	16	110,87	105,30
Luxembourg	22	nd	102,66	101,70
Malte	39	nd	108,48	106,90
Pays Bas	9	22	106,30	110,04
Pologne	48	76	116,22	103,32
Portugal	34	40	107,97	112,42
Rép. Tchèque	29	52	123,81	137,42
Royaume-Uni	10	6	95,00	108,49
Slovaquie	37	36	146,63	120,70
Slovénie	33	61	99,09	104,00
Suède	3	13	95,74	101,71
Bulgarie	72	54	121,27	nd
Roumanie	68	49	132,69	nd
Zone euro	nd	nd	104,15	103,92
UE25	nd	nd	104,36	113,25

Comparativement aux puissances concurrentes, on peut souligner deux éléments : la limitation de l'appréciation de l'euro est rendue difficile par le contexte économique mondial (déficit du commerce extérieur américain, indexation du yuan sur le dollar), puis la définition d'une politique de change commune par le Conseil des ministres de la zone euro et la BCE.

Etats-Unis	6	3	93,39	92,15
Chine	54	93	90,79	nd
Japon	7	11	81,66	70,93
Sources	World Eco. forum	Banque mondiale	Eurostat	Eurostat

Source: Banque mondiale, DoingBusiness et Fondation Robert Schuman, 30 avril 2007.

Le tableau 3 montre que la compétitivité des 27 est inégale : Scandinaves et Royaume Uni, aux premiers rangs des classements de la Banque mondiale et du WEF, tandis que les méditerranéens et les PECO présentent des résultats moins flatteurs. En général, la plupart des Etats européens disposent d'un environnement économique moins compétitif que les Etats-Unis ou le Japon. En Effet, il est moins aisé de créer une entreprise dans ces Etats, le marché du travail moins flexible, la fiscalité sur le travail lourde, les actionnaires minoritaires mal protégés face à des violations par un dirigeant et le système de recherche et d'enseignement insuffisamment performant.

ii. *Compétitivité et emploi : délocalisations limitées en nombre, emplois non créés là où il faut*

La compétitivité de l'UE est partiellement liée à son dynamisme en termes d'emploi. Au cours de ces dernières années, des inquiétudes sont apparues sur l'importance des emplois perdus à cause des délocalisations. Celles-ci expliquent en 2006 moins de 7% des 487 000 suppressions d'emplois décidées dans le cadre d'opérations de restructuration des entreprises de plus de 100 salariés de l'UE. L'enjeu est moins celui des délocalisations que celui des décisions de nouveaux investissements et de localisation des créations de sites et de postes. Actuellement, les entreprises investissent dans les pays émergents aux marchés en expansion, bon climat des affaires : raisons commerciales, disponibilité/faibles coûts, progrès de l'environnement économique.

L'Europe est également confronté à un autre défi : développer l'emploi dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Selon les données synthétiques⁵ sur la question, l'emploi ne croît pas là où il le devrait en Europe : de 1995 à 2000, ce sont les entreprises les moins productives qui ont créé le plus d'emplois dans l'Union, alors qu'aux USA, c'est dans le secteur le plus productif que l'emploi a été le plus dynamique. Ainsi, l'Europe est spécialisée dans des activités à faible valeur ajoutée, d'où en partie, le ralentissement des gains de productivité en Europe par rapport aux USA.

iii. *Les créations d'entreprises : une Europe inégalement dynamique*

La compétitivité d'une économie dépend aussi de la démographie des entreprises, de l'importance des créations d'entreprises et des moyens nécessaires

disponibles à leur développement. L'UE, a un taux varié de création d'entreprises où la plupart a un taux inférieur à celui des USA. Le lancement, survie et développement des jeunes entreprises dépendent de l'accès aux financements. Dans l'UE, le capital-risque est très développé au RU et en Scandinavie, ce qui crée une contrainte de crédit, peu favorable à l'expansion des "start up" européennes.

iv. *Retard dans la compétition technologique des entreprises européennes*

Dans la compétition internationale, la technologie est d'une importance capitale: les entreprises doivent innover pour se différencier et utiliser les technologies de production les plus récentes et améliorer leur productivité. Ceci est favorisé par la R&D, les NTIC et l'innovation (brevets). Mais les comparaisons avec les concurrents internationaux montrent leurs faiblesses.

Les entreprises de l'UE effectuent de faibles investissements en R&D technologique : dépenses des entreprises s'élèvent à 1% du PIB contre 1,6% aux Etats-Unis et 2,4% au Japon. Au sein de l'UE, les entreprises allemandes et scandinaves ont un fort investissement en R&D alors que celles du Sud de l'Europe et des PECO ont des résultats insuffisants en la matière (graphique 3).

⁵ Lettre de la Fondation Robert Schuman, avril 2007.



Graphique 3 : Dépenses en R&D des entreprises de l'UE, en % du PIB

Source: Eurostat et Fondation Robert Schuman, 30 avril 2007.

En matière de création d'entreprises, l'on remarque une Europe inégalement dynamique. La compétitivité d'une économie dépend aussi de la démographie des entreprises ou, plus précisément, de l'importance des créations d'entreprises et de la disponibilité des moyens nécessaires à leur

développement. Le taux de création d'entreprises varie largement d'une économie à l'autre dans l'UE (2003-2004). La plupart des Etats membres présentent un taux inférieur à celui des Etats-Unis (9,6%), à l'exception notable de l'Espagne (9,7%), du Royaume-Uni (14,3%) et de quelques PECO et pays baltes (+ 10 %)⁶.

Tableau 4 : NTIC et brevets

	Dépenses consacrées aux NTIC en % du PIB en 2005	Part des exportations en haute technologie en % des exportations de produits manufacturés (2004)	Nombre de brevets accordés par l'office européen des brevets par million d'habitants (2005)	Nombre de brevets accordés par United States patent and trade mark office par million d'habitants (2004)
Zone euro	6,0	16,3	70,9	63,4
UE 25	6,4	Nd	56,7	54,4
Etats-Unis	6,7	32,3	44,3	287,0
Chine	Nd	29,8	0,1	0,6
Japon	7,6	23,7	74,7	276,7
Sources	Eurostat	Banque mondiale	OEB	USPTO

Source: selon les données de la Lettre de la Fondation Robert Schuman, 30 avril 2007.

⁶ Eurostat et Fondation Robert Schuman, 30 avril 2007.

L'Europe a investi dans des moyens de production modernes et NTIC, mais pas spécialisée dans la production de biens de haute technologie : les exportations de produits de haute technologie représentent 16,3% de ses exportations totales, contre 32,3% aux Etats-Unis et 29,8% en Chine. Cette présence relativement faible dans les secteurs de haute technologie et la R&D expliquent le retard de l'UE en matière de brevets : rapporté à la population, l'UE dépose beaucoup moins de brevets que le Japon et les USA lorsque l'on additionne les brevets déposés à l'OEB et United States Patent and Trademark Office (111 contre 351 et 331 respectivement).

c) *Mesures et secteurs améliorer la compétitivité des entreprises européennes*

Les données précédentes notent que l'UE risque une érosion de sa compétitivité. Elle est loin de l'objectif fixé par le Conseil européen de Lisbonne, faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010 ». Les dépenses de R&D ont stagné depuis 2000 à 1,85% du PIB (USA, 2,7 % et Japon 3,2%). Dans l'enseignement supérieur, le taux de scolarisation est insuffisant (58% contre 83% aux USA), de même que l'investissement par étudiant (8060 euros contre 20650 euros PPA).

i. *Défis et réformes nécessaires : priorités des Etats et de la commission*

Il importe donc que les Etats membres prennent conscience de l'ampleur du défi et des réformes nécessaires. Parmi les priorités que les Etats membres et la Commission pourraient se donner :

Créer les incitations nécessaires afin que les entreprises investissent plus dans la R&D;

Encourager le dépôt de brevets, avec la mise en place d'un brevet communautaire permettant de limiter le coût de dépôt d'un brevet ou en prenant en charge une partie de celui-ci ;

Créer un climat des affaires favorable au développement des entreprises européennes : définir une politique de change commune dans la zone euro, favoriser le développement du capital-risque et des petites entreprises (Small Business Act européen, garantissant l'accès aux marchés publics et fonds publics de recherche) et simplifier les démarches administratives des entreprises,

Investir dans l'enseignement supérieur et augmenter le nombre d'étudiants qui y ont accès pour former une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie européenne ;

Favoriser le développement des secteurs à forte valeur ajoutée, à se constituer en "clusters", à trouver les financements adéquats et à travailler avec la recherche publique et les universités.

Il importe que les Etats membres se positionnent clairement sur chacun de ses sujets et

engagent les réformes correspondantes. Ainsi l'UE retrouvera le chemin vertueux qui transformera son ambition en action, et pourra améliorer sa compétitivité⁷.

ii. *Défi démo-économique : démographie et compétitivité*

Lors du sommet de Lisbonne en mars 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement européens s'étaient fixé un objectif ambitieux à l'horizon 2010 : faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique » du monde. A l'origine de la « stratégie de Lisbonne », un constat inquiétant : l'écart se creuse entre la dynamique de croissance de l'UE et celle de l'Amérique du Nord ou de l'Asie. L'Europe doit affronter le double défi : le défi démographique, par la faible natalité et vieillissement de la population, et défi économique, par la concurrence mondiale accrue dont les enjeux sont les ressources et les marchés⁸.

Il faut reconnaître que l'objectif de Lisbonne ne pourra pas être atteint, à cause de l'évolution démographique inquiétante, par le vieillissement inexorable de la population européenne bridant la dynamique de croissance de l'UE, générant des valeurs et des modes de comportement inconciliables avec l'objectif ambitieux de Lisbonne. L'accélération du vieillissement à partir de 2015, contribuera à tasser la compétitivité de l'UE pour longtemps. Certes certaines régions du monde (Chine, Asie du sud-est) très compétitives, sont confrontées aussi au vieillissement démographique, mais décalé dans le temps. L'Europe joue un rôle de précurseur dans une évolution mondiale, ce qui fait de la maîtrise du problème démographique une priorité absolue pour l'UE. Les politiques européennes doivent prendre conscience du problème démographique et l'affronter. C'est la condition sine qua non pour que l'Europe préserve sa compétitivité.

L'Europe perdra son influence et sa compétitivité dans le monde : 7% dans la population mondiale en 2050, recul de 29% de la population en âge de travailler et hausse de 8 % du PIB des dépenses de santé et de retraites, et net vieillissement des actifs occupés. Seront-ils encore productifs et innovants ? Avec la qualité assurée du capital humain, la réduction des transferts sociaux, au profit de l'investissement et le partage mondial du travail de l'Europe mais la croissance potentielle de l'UE baissera à 1,25 % en 2050, des valeurs et comportement peu offensifs et une faible ouverture au changement⁹. D'où la nécessité de maîtriser les effets des mutations démographiques en prenant conscience du déclin démographique.

⁷ Tableau de bord européen de l'innovation, 2008 & Eurostat « Sources de croissance économique au sein de l'OCDE », OCDE, 2003.

⁸ Wahl S., « Démographie et compétitivité : Regards sur l'économie allemande », nov. 2009, in

⁹ Idem

Donc, l'Europe doit affronter un double défi : *vieillesse de sa population et concurrence mondiale accrue* et vite maîtriser les effets des mutations démographiques en les appréhendant dans leur globalité, où la priorité est de prendre conscience de l'ampleur de ces mutations et de faire les choix permettant de guider son action. La particularité des mutations démographiques est de s'effectuer insensiblement, ce qui permet aux hommes politiques européens d'aiguiser la prise de conscience du problème démographique et à développer la volonté de l'affronter. C'est la condition sine qua non pour que l'Europe préserve sa compétitivité.

iii. *Les actions clés pour la compétitivité industrielle européenne*

Dix actions clés de la Commission pour la compétitivité industrielle européenne:

Un «examen explicite et détaillé de l'incidence sur la compétitivité» des nouvelles législations, sera entrepris. L'incidence sur la compétitivité de toutes les propositions politiques sera soigneusement analysée et prise en compte.

Des «bilans de qualité» de la législation existante identifieront les possibilités de réduction des effets cumulés de la législation, afin de diminuer les coûts pour les entreprises en Europe.

La création et le développement des PME seront soutenus: celles-ci bénéficieront d'un accès plus facile au financement et d'une aide à l'internationalisation.

Une stratégie visant à renforcer la normalisation européenne sera présentée afin de répondre aux besoins de l'industrie.

Les infrastructures et services européens du transport, de l'énergie et des communications seront mis à niveau de manière à pouvoir servir plus efficacement l'industrie, en tenant mieux compte de l'environnement concurrentiel actuel en constante évolution.

Une nouvelle stratégie sur les matières premières sera présentée dans le but de créer les conditions-cadres adéquates pour un approvisionnement et une gestion durables des matières premières domestiques.

Les performances d'innovation sectorielles feront l'objet d'actions dans des secteurs comme les technologies manufacturières avancées, la construction, les biocarburants et les transports routier et ferroviaire, en vue notamment d'améliorer leur efficacité en matière de ressources.

Les défis des industries à forte consommation d'énergie feront l'objet d'actions destinées à améliorer les conditions-cadres et à soutenir l'innovation.

Une politique spatiale sera menée et élaborée avec l'Agence spatiale européenne et les États

membres. La Commission mettra en place une politique de l'industrie spatiale afin de créer une base industrielle solide couvrant la totalité de la chaîne d'approvisionnement. La Commission fera rapport sur la compétitivité de l'Europe et des États membres, ainsi que sur leurs performances et politiques industrielles sur une base annuelle

Le Rapport annuel sur la compétitivité s'intéresse aux impacts de la récession économique sur la productivité et ses principaux futurs facteurs déterminants pour la compétitivité de l'UE: modifier la structure des échanges de produits intermédiaires et chaînes d'approvisionnement de l'industrie dans l'UE, activités de R&D et d'innovation des entreprises étrangères dans l'UE, compétitivité européenne dans les technologies génériques clés,

d) *Synthèse et recommandations*

i. *Pour une Europe ouverte, mondiale : gage de productivité*

Défendre et approfondir le Marché unique durant cette décennie et se concentrer sur le développement de politiques ciblées dans les domaines générateurs de croissance future.

Pour éviter la distorsion et promouvoir la concurrence loyale, les dérogations provisoires des règles d'aide d'État convenues en 2008 doivent être retirées en décembre 2010.

Faire tomber les obstacles par la Commission pour un changement marqué de règles du Marché unique et se servir d'une gamme d'outils complète pour améliorer la coordination entre les organismes de contrôle, telle que la Direction générale de la concurrence.

Alléger le fardeau réglementaire imposé aux entreprises (réduire le fardeau administratif de 25% à l'horizon 2012) et réaliser une économie de 10 milliards d'euros à la fin 2010.

Construire des rapports étroits pour uniformiser l'accès au marché des pays tiers dans les domaines de propriété intellectuelle, sécurité des produits, innovation et des technologies.

ii. *Capital humain et compétences et accès au financement*¹⁰

Compétences. Analyse régulière de la Commission des compétences actuelles et essentielles pour l'avenir de l'UE, avec le développement de la capacité dans ces domaines ; renforcer le rôle du

¹⁰ « SME and Entrepreneurship Outlook », OCDE, 2005, & « La formation et la survie de UE-US, UE-Japon », « Future Skill Needs in Europe – Focus on 2020 », CEDEFOP, 2008 & « Who cares, who dares? – Providing the skills for an innovative and sustainable Europe », INSEAD, 2009.

Fonds social européen en simplifiant l'accès au fonds et diriger les fonds vers les besoins de formation et d'apprentissage, reconnaître systématiquement les qualifications et conseils plus clairs pour les européens souhaitant travailler dans un autre pays de l'UE.

Innovation. Investissements orientés vers les technologies vertes et exploitables sur le plan commercial; accès des PME aux Programmes cadres et programmes de financement des PME à forte intensité de recherche; mise en œuvre intégrale de l'Espace européen de recherche pour un espace de recherche transfrontalier; création de Brevet communautaire et accélération des mécanismes d'octroi des brevets verts par un « système allégé ».

Finances. 50 milliards d'euros pour les 2 prochaines années, la BEI doit prêter davantage aux entreprises dans le cadre de projets d'infrastructure critique comme l'énergie et accélérer la mise à disposition des fonds; nouvelle campagne de sensibilisation des entreprises et prêteurs aux sources de financement proposées par la BEI et la Commission ; simplification des règles de l'UE en matière de capitaux à risques pour augmenter les volumes d'investissements transfrontaliers, surtout pour les petites entreprises novatrices.

Des programmes européens (Programme-cadre pour la recherche et Programme pour la compétitivité et l'innovation) sont des sources utiles de financement pour les entreprises. Le premier représente un fonds de 53 milliards d'euros. L'accessibilité à ces programmes doit néanmoins être améliorée, en rationalisant et simplifiant les procédures de candidature.

L'on identifie des domaines généraux liés aux technologies, produits et services où l'UE dispose d'avantages concurrentiels et d'un potentiel évident de développement : industries vertes, technologies et processus économes en ressources, sources de croissance et de création d'emplois dans les prochaines années. La valeur actuelle des écoindustries mondiales est estimée à 3 trillions \$, pouvant augmenter de 50% d'ici à 2020. Les sociétés européennes sont performantes : 12% plus efficaces que les USA et faisant déjà partie des leaders du marché des technologies vertes et services connexes. Le European Emissions Trading Scheme est à l'origine d'un mécanisme commercial précieux de définition d'un tarif du carbone pour inciter et motiver un changement de cap en faveur de l'économie à faibles émissions de CO₂ pour créer un marché transatlantique du carbone.

iii. *Stratégies ciblées de renforcement des atouts du futur¹¹ : les écoindustries ?* -

L'UE doit adopter une approche stratégique vis-à-vis de plusieurs secteurs clés, potentiellement générateurs d'une croissance en offrant des opportunités dans les écoindustries :

Stratégie d'entreprise aux opportunités commerciales découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂, en développant les technologies vertes.

Une stratégie des services post 2010 pour continuer à améliorer l'accès au marché et l'environnement commercial des industries des services spécialistes de prestations commerciales, prestations d'entreprise et professionnelles incluses.

Une stratégie de fabrication avancée et à forte valeur ajoutée basée sur une approche stratégique de développement des atouts manufacturiers de l'UE, notamment par l'expansion des Plates-formes technologiques européennes et en multipliant les partenariats public-privé.

Une stratégie des sciences de la vie de l'UE qui encourage l'émergence des centres d'excellence biotechnologique¹², un environnement réglementaire qui soutient l'évolution future des biosciences et de nouvelles mesures de développement des biocarburants.

Un plan d'action pour l'économie numérique dans l'infrastructure à technologies numériques et réseaux de téléphonie, nouvelle génération, pour faciliter le développement du marché et rassurer les consommateurs de la fiabilité du commerce électronique.

II. CONCLUSION : PRONOSTICS POUR LA PÉRIODE POST-2010

La décennie actuelle comptera parmi les plus difficiles de l'histoire économique récente de l'UE. Ensemble, les États-membres de l'UE doivent vite réagir, pour soutenir les particuliers sans emploi et les entreprises viables et menacées par la pénurie de crédit, avec un soutien simultané à long terme par l'UE des intérêts économiques.

Les réactions proposées ont une dimension nationale et européenne. L'action coordonnée à l'échelle de l'UE doit se concentrer sur les secteurs à potentiel d'avantages transfrontaliers où la coopération unilatérale ne suffit pas pour traiter les obstacles entre les États, grâce à la formulation à ces deux niveaux d'une stratégie claire et efficace pour remettre l'économie européenne sur la voie de la croissance durable et la replacer au sein de l'économie mondiale.

¹¹ « Economic assessment of the barriers to the internal market for services », Copenhagen Economics, 2005

INNOVAS Solutions Ltd 2009, & « Mid-term review of industrial policy – A contribution to the EU's Growth and Jobs Strategy », CE, 2007

¹² Commission européenne « Biotechnology in Europe », Critical I, 2006.

Quoi qu'il en soit, l'efficacité du programme de travail proposé dépend d'un haut niveau de coopération et de coordination ce qui s'inscrit dans la Stratégie de Lisbonne 2000–2010.

Les institutions de l'UE doivent définir un ordre du jour stratégique économique européen et un budget de l'UE conçus pour défendre et approfondir le Marché unique, contribuer aux efforts visant à remettre l'économie européenne sur la voie de la croissance durable et investir dans les atouts économiques de l'Europe à long terme.

Afin de défendre ses intérêts à travers le monde, la CE travaille sur une politique commerciale ambitieuse, avec la collaboration états–commission–entreprises, pour améliorer les conditions d'exportations des entreprises¹³. Et ce au double niveau intérieur et extérieur.

Pour la dimension intérieure, l'UE doit continuer la stratégie de soutien aux entreprises exportatrices, promouvoir l'innovation, vecteur de la compétitivité européenne, développer des *partenariats entreprises – universités – centres de recherche*, encourager le développement durable au sein des entreprises de l'UE (avantage compétitif mondial), accéder aux marchés publics étrangers et renforcer *la* coopération pour réduire les entraves au commerce.

La dimension extérieure consiste à rapprocher les réglementations dans les négociations pour lutter contre les barrières non tarifaires; à profiter des partenariats stratégiques avec différents ensembles pour réduire les entraves aux échanges. Puis prioriser l'accès aux marchés étrangers pour les entreprises européennes dans les négociations avec les partenaires (Chine, USA, Japon, Russie, ...). Le Conseil de l'UE, en décembre 2007, a adopté un accord politique pour créer un brevet de l'UE et une juridiction du brevet européen et du brevet communautaire. L'OEB soutient l'innovation, la compétitivité et la croissance économique en Europe, nécessité d'un brevet unique pour que l'UE soit compétitive¹⁴.

BIBLIOGRAPHIE

1. 6^{ème} rapport périodique sur la situation socioéconomique et le développement des régions de l'UE; partie 2, les facteurs qui sous-tendent la compétitivité.
2. Artus P et al « Productivité et croissance: diagnostic macroéconomique... » CAE, 2004.

3. Baier et al., « Do Economic Integration Agreements Actually Work? Issues in Understanding the Causes and Consequences of the Growth of Regionalism », the World Economy, 2008.
4. Belattaf M, « De la compétitivité d'un pays: cas de l'Algérie », in Les Annales de l'Univ. de Valahia de Targoviste (Roumanie), XVIème Année – N° 25 – 2009 (P 99-122).
5. Carlac'h D. & Beneux JF, « Innovation et compétitivité: L'accompagnement stratégique et financier du processus d'innovation dans les PME; Guide de fléchage »; doc en PPT.
6. CE, The impact of aging populations on public finances: overview of analyses carried out at EU level and proposals for a future work programme, Bruxelles, 2003.
7. CNUCED, Synthèse sur la compétitivité des entreprises, 2004.
8. Commission européenne – DG Société de l'information, 2007, & DG Entreprise, 2008.
9. Commission européenne « Biotechnology in Europe », Critical I, 2006.
10. Commission européenne, « EU performance in the global economy », 2008.
11. Communautés européennes, Relever le défi. La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. Rapport du groupe de haut niveau présidé par M. Wim Kok, Bruxelles, nov. 2004.
12. Didier M et al, « Compétitivité France-Allemagne: Le grand écart » Economica Paris 2011.
13. Document, « Qui s'en préoccupe, qui osera? – recherche des compétences nécessaires pour une Europe novatrice et durable », INSEAD, 2009.
14. Dollar and Kraay, « Global Europe: competing in the world », 2002.
15. Economic assessment of the barriers to the internal market for services Copenhagen, 2005.
16. Eurostat « Sources de croissance économique au sein de l'OCDE », OCDE, 2003.
17. Farrel G. et al, « la compétitivité territoriale: construire une stratégie de développement territoriale cahiers de l'innovation, Observatoire européen LEADER, sept. 1999.
18. Grac-Aubert G. « compétitivité extérieure de l'UE - contribution à la stratégie de renforcement de la compétitivité des entreprises sur un marché mondialisé » SPECQUE (Allemagne) 2009.
19. Innovation and Skills, Department for Business. www.bis.gov.uk; 1ère publication, juin 2009.
20. Jamet JF, « la compétitivité des entreprises européennes », Fondation Robert S, 30/04/2007.
21. La lettre de l'attractivité mars 2005/n° 8.

¹³ Grac-Aubert G. (Commissaire au commerce), « La compétitivité extérieure de l'UE - Une contribution à la stratégie de renforcement de la compétitivité des entreprises sur un marché mondialisé » SPECQUE 2009.

¹⁴ Lépinay C., Entretien avec le Professeur Alain Pompidou, ancien Président de l'OEB, in European interview n°35 ; FRS, du 26 avril 2011

22. La lettre de la Fondation Robert Schuman (FRS), divers numéros de 2007 à 2011.
23. Lépinay C., Entretien avec le Professeur Alain Pompidou, ancien Président de l'OEB, in European interview n°35 ; FRS, du 26 avril 2011.
24. Michael Porter, «The Competitive Advantage of Nations», New York: The Free Press, 1990. Republished with a new introduction, 1998.
25. Muchielli JL, « la compétitivité : concept, indicateurs et déterminants », ACCOMEX, n°44 ; 2002, in http://team.univ-paris1.fr/teamperso/muchielli/jlm_doc_econinter_lecon5.pdf
26. OCDE, Industrial competitiveness, Paris 1996.
27. P. Krugman, Obstfeld « International Economics: Theory and Policy», Boston, 2003.
28. Perspectives de politique économique: Bilan compétitivité 2007; en route vers Lisbonne ; Ministère de l'économie et du commerce extérieur du Grand-Duché du Luxembourg.
29. Rapport du CAE sur la compétitivité, par M. Debonneuil et L. Fontagné, 2003.
30. Rapport du CEPII, «Relations d'investissement bilatérales et sectorielles à l'échelle du monde», pour la CE, 2007.
31. S. Gregoir et Maurel « Les indices de compétitivité des pays: interprétation et limites», INSEE, 2^{ème} version, Octobre 2002.
32. Tableau de bord européen de l'innovation, 2008.
33. UK survey of SME finances, Warwick Business School, 2007.
34. United Nations Population Division, World Population Prospects: The 2002 Revision, 2003
35. Wahl S, « Démographie et compétitivité: Regards sur l'économie allemande », nov. 2009.
36. www.doingbusiness.org: (divers rapports, 2006, 2007, 2008 & 2009).